



Déclaration liminaire - CAPD d'installation Lundi 6 février 2023

SUD éducation se félicite des résultats aux élections professionnelles, qui lui permettent d'être présent au CSA ministériel et dans 6 CSA académiques dont celui de l'académie de Montpellier et dans de nombreuses CAP et CCP. Bien que le syndicalisme de lutte en sorte renforcé, et que nous gagnons en représentativité, il nous est difficile de nous réjouir de siéger dans des instances qui ont été privées de leurs prérogatives.

En effet, depuis la loi de 2019 de destruction - oh, pardon - transformation de la Fonction Publique, il ne reste plus qu'une seule CAP qui traite de la carrière des personnels. Ce manque de transparence, cette volonté d'isoler nos collègues dans un face à face déséquilibré avec l'administration n'est pas un signe de gestion humaine.

Les opérations de carrière, mutations comme promotions, ou l'octroi des congés formations, sont toutes désormais entachées du soupçon de l'arbitraire, faute d'information sur les critères retenus et les barres d'obtention. L'administration est désormais juge et partie de ses propres décisions, et les agents et agentes sommés de croire qu'elle est infaillible et toujours impartiale.

Toutefois, bien que la plupart des prérogatives des CAP aient été supprimées, les élu·es SUD éducation s'engagent à :

-garantir l'égalité de traitement des collègues et à lutter contre les passe-droits

-défendre les personnels dans les commissions disciplinaires, dans le respect des valeurs de SUD éducation (anti-racisme, anti-sexisme...) et contre toutes les discriminations sexistes et sexuelles.

La CAPD qui se réunit aujourd'hui se déroule quelques jours après deux journées de grève majoritaire dans l'éducation nationale et à la veille d'une nouvelle mobilisation avec des manifestations rassemblant 2 millions de personnes dans la rue contre la réforme des retraites.

Il y a peu, M.Guérini, ministre chargé de la fonction publique, déclarait que cette réforme était "le fruit du travail et de la concertation avec les organisations syndicales".

Or, cette réforme des retraites fait l'unanimité contre elle : l'arc intersyndical au grand complet s'y oppose ainsi qu'une majorité écrasante de nos concitoyens et concitoyennes.

Pour nous, cela illustre bien la vision macroniste du dialogue social : écarter les organisations syndicales de la réflexion, faire la sourde oreille quand elles expriment leur opposition, et enfin prétendre avoir travaillé de concert avec elles.

Si le gouvernement veut continuer à ignorer les revendications des travailleurs et travailleuses, alors il est de la responsabilité des syndicats de les faire entendre plus fort. C'est pourquoi SUD éducation appelle les personnels de l'éducation nationale à se mettre massivement en grève et à manifester nombreuses et nombreux les 7 et 11 février. Pour SUD éducation, ces dates marquent deux nouveaux repères dans un mouvement reconductible massif, seule garantie de victoire pour obtenir l'abandon du projet de réforme.